

S.A. COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

**Siège social: Rue du Bois Sauvage 17 à 1000 Bruxelles
RPM Bruxelles
T.V.A. n° BE 0402.964.823**

L'assemblée générale ordinaire se réunira le mercredi 22 avril 2009 à 10 h 30 au siège social de la société.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice 2008
2. Rapport du Commissaire sur l'exercice 2008
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et de l'affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Décharge à donner au Commissaire
6. Mandats statutaires:
 - nomination pour une période de 6 ans, en qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 524 du Code des Sociétés, de Monsieur Jean-Claude Daoust en remplacement du mandat de Monsieur Marc Noël venu à échéance et non rééligible
 - nomination pour une période de 6 ans, en qualité d'administrateur proposé par l'actionnaire principal, de Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex en remplacement du mandat de Monsieur Robert Demilie venu à échéance et non rééligible
 - renouvellement jusqu'au 30 juin 2011 du mandat d'administrateur de Monsieur Guy Paquot venu à échéance.
7. Divers.

Le Conseil propose d'adopter les propositions faites aux points 3 à 6 de l'ordre du jour.

Dépôt des titres jusque y compris le 16 avril 2009 aux sièges et agences de la Banque Degroof, de Fortis Banque, ou au siège social de la société. Les différents documents annoncés sont disponibles au siège social conformément au Code des Sociétés ainsi que sur le site web de la société à l'adresse: www.bois-sauvage.be.